

-> Référent à contacter :
Perrine MÉNADIER
Chargée de missions
Tel : 07 64 78 53 34

CEN Rhône-Alpes
Maison Forte
2, rue des Vallières
69390 VOURLLES
www.cen-rhonealpes.fr

Conception et mise en forme : Laurene GIANNUZZI - CEN Rhône-Alpes - Crédits Photos : © CEN Rhône-Alpes © INPN © JTOUROULT © Oiseaux.net
Imprimé sur papier recyclé par IDMM - ISBN n° 978-2-37170-073-4

COMMENT POUVEZ-VOUS AGIR ?

- Signer une convention avec le Conservatoire d'Espaces naturels Rhône-Alpes,
- Vous rapprocher du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pour favoriser la biodiversité dans mes parcelles.

Avec le soutien de :



Les pics de basalte forestiers

Mont d'Uzore

Où : Montverdun, Chalain d'Uzore et Saint Paul d'Uzore

Altitude : 535 m

Habitat caractéristique : chênaie pubescente à trèfle rougeâtre : caractéristique des sols basaltiques de basse altitude, mais aussi la chênaie thermophile, rare dans le département de la Loire.

Espèce caractéristique : la Laïche des montagnes, se trouve dans les boisements clairs de chênes et de pins.



Bombycylène dressée

Ornithogale des Pyrénées / ©B.HAYNOLD



Interdite à la cueillette.



▲ Milan royal © Oiseaux.net

Le Pic de Chaudabrit

Où ? Roche et Essertines-en-Chatelneuf

Altitude : 1 067 m

Habitat caractéristique : hêtraies

Espèce caractéristique : le pic noir creuse son nid dans les troncs d'arbres sains ou malades.



▲ Arbre à cavité © CENRA

Mont Sémol

Où ? Châtelneuf

Altitude : 1 110 m

Habitat caractéristique : pins de boulange

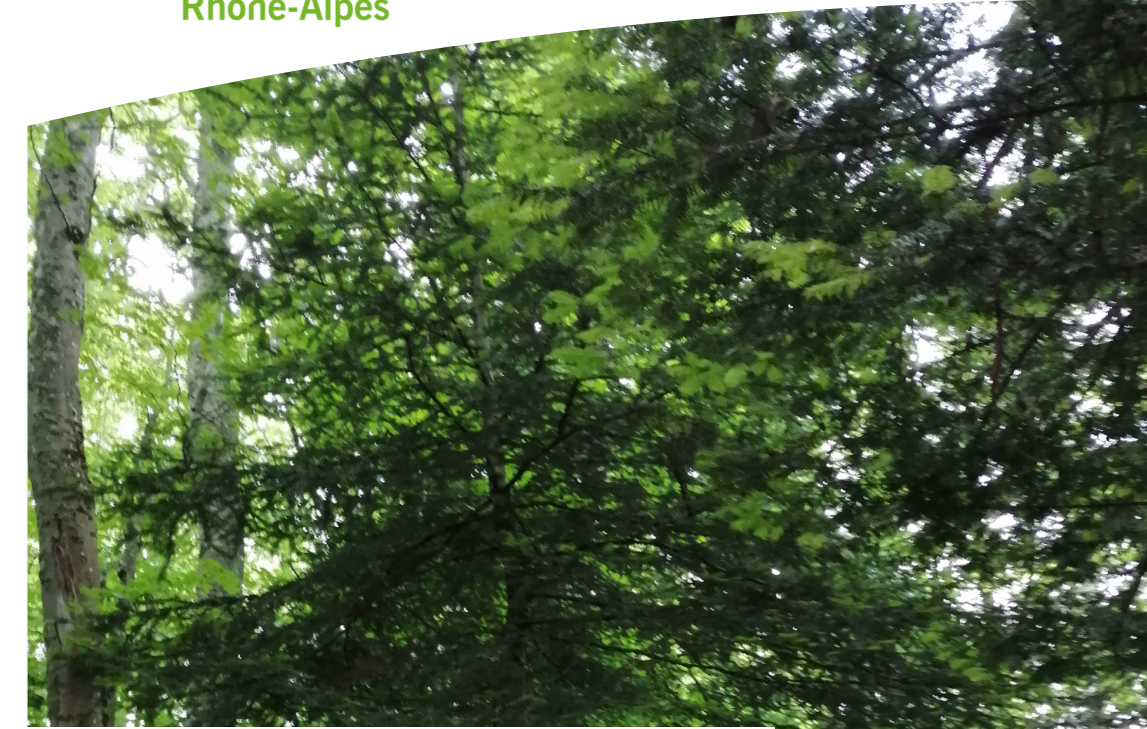
Espèce caractéristique : nidification du Milan royal, 15 à 20 couples ont été observés dans la Loire (2015).



PROPRIÉTAIRES

S'ENGAGER POUR LES FORÊTS AUPRÈS DU CONSERVATOIRE

Votre terrain abrite des milieux naturels remarquables ?
Devenez acteurs de leur préservation !



Les bons gestes à adopter

Éviter les coupes rases

Les coupes rases entraînent une mauvaise incorporation au sol de la matière organique, un déstockage de carbone nutritif et une érosion du sol sur des secteurs en pente. Il est donc préférable de maintenir une certaine continuité du couvert forestier en intervenant par éclaircies ou par petites trouées.

Favoriser un mélange d'essences autochtones

Une forêt présentant plusieurs espèces d'arbres fournit des habitats plus diversifiés et peut accueillir plus d'espèces. En effet, chaque arbre a des hôtes parfois bien spécifiques (champignons, insectes...). De plus, mélanger les essences, c'est un peu comme ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier : en cas de coup dur (tempête, sécheresse...), certaines espèces seront plus adaptées pour permettre à la forêt de "cicatriser".

Maintenir le sous-étage

Le sous-étage participe à la diversité de l'écosystème forestier : plus les strates de végétation sont nombreuses, plus la diversité d'habitats et donc d'espèces potentielles (oiseaux, insectes) est importante.

Lors des coupes, il est nécessaire d'ouvrir le sous-étage pour permettre la régénération tout en conservant une ambiance forestière. Cette dernière permet de conserver un micro-climat frais évitant le dessèchement du sol et d'éviter le sur-développement des strates arbustives et herbacées qui peuvent concurrencer la régénération.

Conserver des gros arbres âgés et du bois mort

Le bois mort est particulièrement important car tout un cortège d'espèces (notamment insectes et champignons) lui est associé. Le bois mort au sol permet un stockage d'eau, non négligeable sur des terrains secs.

Limiter le tassement du sol

Le passage d'engins forestiers provoque un tassement du sol qui diminue sa capacité à absorber et à stocker l'eau qui est donc moins disponible pour la végétation. Ainsi il vaut mieux passer plusieurs fois au même endroit qu'une seule fois sur l'ensemble de la parcelle.



Que fait le Cen dans le Forez ?

Depuis 2002, le CEN Rhône-Alpes travaille en partenariat avec les communes, propriétaires et agriculteurs à la **préservation des pics de basalte** dans les Monts du Forez.

L'objectif est de **préserver ces milieux naturels riches** et parfois **menacés** grâce à des études sur la faune et la flore mais aussi à des travaux de restauration (*débroussaillage, fauche, broyage*) pour rétablir une activité pastorale performante.



▲ Suivi de la végétation
▼ Travaux de fauche ©CENRA



LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur les 104 affleurements basaltiques du Forez, la forêt occupe environ 60% de la surface !

Pourquoi conserver la biodiversité forestière ?

Conserver la biodiversité n'est pas seulement une question éthique. Outre les **intérêts scientifiques et patrimoniaux** des espèces rares, la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière a aussi des **intérêts économiques**. Préserver les essences et les milieux en présence, par une **gestion raisonnée** permet d'éviter des investissements inutiles, de tirer au mieux partie de l'existant et surtout, d'éviter de dégrader les potentialités de la forêt pour pouvoir en tirer un revenu sur le long terme.



Les espèces à protéger

Pins de boulange

Où les trouve-t-on ? Dans le Velay (Haute-Loire) et le Forez.

Les pins marquent le paysage. Autrefois exploités sur les terrains les plus pauvres pour du bois de chauffage, leur bois permettait de dégager beaucoup de chaleur en peu de temps, très utilisés à l'époque pour les fours à pain.



Hêtraie sapinière - Pic de Chaudabrit © CEN RA

Goodyère rampante

Où la trouve-t-on ? Cette orchidée discrète se trouve dans les sous-bois des forêts résineuses à litière assez épaisse, sur sol plutôt acide.

Rareté : assez commune dans le département de la Loire.



▲ Goodyère rampante © CEN RA



▼ Actée en épi © CEN RA



Chêne thermophile

La Chêne thermophile est un habitat rare dans le département. On retrouve comme espèce, la laïche humble et le trèfle rougeâtre.

Rareté : assez rare dans le département de la Loire.



Hêtraie sapinière neutrophile

Cet habitat peut se développer sur les affleurements basaltiques, ou dans les secteurs où le basalte est encore bien présent au niveau du sol du fait de l'érosion de l'affleurement, situé en amont. On retrouve le hêtre et le sapin pectiné et parfois le houx comme espèce sous arbustive. La strate herbacée, bien que peu recouvrante, est très typique, avec la présence parfois de l'actée en épi.

Rareté : rare dans le département de la Loire, menacée par les plantations résineuses.

Neottie nid d'oiseaux

Où la trouve-t-on ? Dans les sous-bois des forêts de chênaies-charmaies ou hêtraies-sapinières ou chênaies-frênaies. Apprécie la fraîcheur.

Rareté : rare dans le département de la Loire.

Conseil de gestion : conserver les hêtres, chênes voir pins. C'est une plante qui ne produit pas de chlorophylle elle s'associe à un champignon qui vit lui même en symbiose avec un arbre.



▲ Liocola marmorata © J.TOUROULT

Céphanthère pâle

Où la trouve-t-on ? Cette orchidée forestière a besoin de champignons du sol pour se développer.

Rareté : assez rare dans le département de la Loire.

Conseil de gestion : ne pas perturber le sol forestier que ce soit par l'érosion, le sur-piétinement ou par un éclairage trop fort lié à la perte du couvert forestier.



Coléoptères

160 espèces de coléoptères inventoriées dans les hêtraies et les pinèdes

Où les trouve-t-on ?

Dans les hêtraies : le hêtre est le principal ou l'un des principaux hôtes pour 36 espèces sur 86 espèces.

Dans les pinèdes : le pin est le principal ou l'un des principaux hôtes pour 16 d'entre elles.

Rareté : les coléoptères sont très peu étudiés dans le département de la Loire.

Conseils de gestion : évolution libre ou conserver les gros arbres avec des gros diamètres et les arbres morts.

Epipactis pourpre

Où la trouve-t-on ? Dans les régions calcaires comme les Alpes.

Cette orchidée peut atteindre 80 cm de hauteur. Elle apprécie les zones forestières où le sol n'est pas trop acide.

Rareté : rare dans le département de la Loire.